

UNIVERSITE MY ISMAIL
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUE ET SOCIAL
MEKNES

MASTER SPECIALISE : ECONOMIE ET STRATEGIE DES
INSTITUTION FINANCIERE

THEME: MICRO CREDIT AU MAROC

Encadré par :
Mr prof HAMIOUI

Elaboré par :
AMRAOUI ABDELAZIZ

PLAN

SECTION I : Micro-crédit au Maroc

Paragraphe I : naissance de Micro-crédit au Maroc

Paragraphe II : les institutions de micro crédit

I- le cadre juridique :

1-encadrement comptable et financière

2-reglementation superviseur et coordination

II : Les associations de micro crédit au Maroc

III-les bailleurs de fonds

Section II : contribution du micro crédit a la lutte contre la pauvreté

Paragraphe : I rôle de micro crédit dans la lutte contre la pauvreté

Paragraphe II : IMPACT DE MICRO CREDIT

1- À L'ACTIVITES ECONOMIQUE

2- AU MAENAGE

3- AU NIVEAU DE L'INDIVIDU

Paragraphe : III : services des association de micro crédit au clients

Section III : PERSPECTIVE ET OBSTACLE DE MICRO CREDIT

Paragraphe I LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE
MICRO CREDIT

Paragraphe II : les obstacles de micro crédit

INTRODUCTION

Dans les 70 au BANGLADESH naît une petite idée qui fera le tour du monde, on d'octroi des micros prêts a des populations vulnérables pour le développement d'activités génératrices de revenus. La petite idée qui a germé dans la tête de Mohammed YUNUS est devenue grande.

Depuis près 20ans, le concept est intégré par les gouvernements comme source de développement initié au Bengladesh à la suite de la famine de 1974 ; la Grameen (village) bank fondé par Mohammed yunus, est l'ancêtre de la micro finance, cette banque, un peu particulier à l'époque, veut accorder des crédits au exclus du système bancaire, les plus démunis. Yunus arrachera 40 familles des griffes de ces faux banquiers, par ailleurs financier des micro activités productives émanait d'un réel besoin qui a permis l'émancipation des femmes dans un pays ou elles souvent dépendants des hommes.

Le micro crédit c'est aider chaque personne à atteindre son meilleur potentiel, il n'évoque pas de capital monétaire mais le capital humain .le micro crédit constitue avant tout un outil qui libère les rêves des hommes, et aide les pauvres a parvenir à la dignité.

Au Maroc le secteur de micro crédit est relativement jeune .les premiers programmes de petits prêts destines a financer les activités économiques des personnes à bas revenu ont démarré dans les années1993-1994 le cadre juridique est récent il a été réglementé avec la promulgation de la loi relative au micro crédit en 1999.le secteur de micro crédit compte aujourd'hui 13 association de micro crédit. On va parler dans un premier temps à la réglementation de micro crédit, sa contribution pour la lutte contre la pauvreté ainsi que les perspectives et obstacles de secteur.

SECTION I : LE MICRO CRÉDIT AU MAROC

Paragraphe I : naissance de micro crédit au Maroc

1-historique de développement de micro crédit :

Le secteur de micro crédit est relativement récent il à été réglementé avec la promulgation de la relative au micro crédit en 1999, l'apparition de l'activité est un peu plus ancienne, elle remonte aux année 1993-1994 avec les premières programmes de petits prêts destinés à financer les activités économiques des personne à bas revenus.

En mars 1997, quand des consultants ont menés la mission d'identification du projet pilote pour le programme micro- start au Maroc, il y avait toujours très peu de partenaires potentiels identifiés. les acteurs dans les secteur comprenait les banques d'un côté et les organisation non gouvernementales.

Les programmes de micro crédit ont été opérés pour la plupart par les associations il n'y avait qu'une seule association vraiment spécialisé dans le micro crédit .il s'agit de AL AMANA ,qui a été constituée en février 1997. parmi les autres associations qui octroyaient des petits prêts , seules ZAKOURA et AMSED avaient bénéficie des contacts directes avec la communauté internationale de mico- crédit et donc suivaient certaines normes y relatives.

En 2000, le fonds hassan II il a soutenu le secteur avec une subvention de 100 millions de dh .cette contribution pour les 3 principales associations (AL AMANA ,ZAKOURA et la FBPMC)

Ces derniers années ont vu la création de la fédération des associations de micro crédit (FNAM), pour une volonté de rationalisation des activités et de création des interlocuteur unique porte-parole de tout le secteur pour mieux s'adapter au besoin de terrain ainsi q'aux exigence des bailleurs de fonds.

Aujourd'hui le secteur est relativement diversifié : 3 AMC on couverture nationale, 3 association ont une couverture régionale, les 5 autres se veulent association de proximité , et sont issus de leur terrain d'action, 2 association nae sont pas encore réellement actives.

L'année 2005à été décrétée par les nations unis comme étant celle des micro-crédit ;elle est aussi celle de Maroc qui est distingué dernièrement à New-York par sa bonne organisation dans le domaine ainsi que par ses institution de micro finance boulimique de succès.c'est plus de dirhams sous forme de crédit octroyés à près de 600000 bénéficiaires et dans un défi de toucher 400000de plus d'ici à2010 avec des fonds allant jusqu'au 6 milliards de dh .

2-les causes de création de micro crédit :

Plusieurs raisons ont possé à l'évolution rapide du micro crédit au Maroc, L'environnement économique et sociale présentent plusieurs déficiences, et l'amélioration du contexte politique du début de la décennie de 90, ont aidé au développement des actions de la société civile. En effet la pauvreté et le chômage croissent ont poussé à l'emergnce de l'application de nouvelles politiques, pour au moins, atténuer leurs effets. L'initiative de quelques association qui prêtaient à des personnes pauvres, a encouragé la mise en place d'un cadre propice au développement du micro-crédit les raisons qui ont poussé à ce développement a des origines économiques les reformes économiques dans les pays en développement ne conduit pas de toutes les équilibres fondamentaux, santé et les éducation publique ainsi que l'amplification de la pauvreté et du chômage , un autre logique financière les micro entreprises et particulier ne peuvent pas accéder au crédit bancaire vus le manque de garantie nécessaire

Paragraphe II : les institution de micro-crédit :

✓ le cadre juridique :

1-Encadrement comptable et financière :

a- Moyens de financement des AMC :

la loi a permis une large gamme de moyen de financement pour les AMC

En effet, outre les cotisations et contributions de leurs membres, les associations de micro-crédit peuvent être constituées par : les dons ou les subventions publiques ou privées, les emprunts, les intérêts et commissions perçus sur les micro-crédits qu'elles octroient, les ressources concessionnelles que l'Etat peut mobiliser à leur profit dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale, les revenus générés par le placement de leurs fonds, le remboursement de principale des prêts.

b- la tenue d'une comptabilité régulière :

Pour des raisons de transparence, la loi a exigé des associations micro-crédit de tenir une comptabilité régulière faisant ressortir l'ensemble de leurs ressources, de leur emploi, de leurs produits, de leurs charges selon les modèles fixes par voie réglementaire. Les pièces et documents ayant servi de base aux écritures comptables doivent être conservés par l'association pendant au moins dix ans.

2-réglementation superviseur et coordination :

La réglementation et les structures pour l'encadrement du secteur sont au mieux en place ou prévues par la loi. Cependant la réglementation n'est pas encore complète et les structures en place ne sont pas encore tout à fait fonctionnelles. Au sein du ministère, c'est le service des banques à l'intérieur de la direction du trésor et des finances extérieures qui assume la supervision actuelle des AMC, cette supervision est assez légère et ne comprend pas une analyse financière et régulière. Le rôle de la supervision est surtout de veiller au respect de la réglementation (montant des prêts, taux d'intérêt, respect des règles concernant l'audit).

Actuellement, les associations de micro-crédit sont exigées de soumettre des rapports trimestriels au ministre concernant leurs activités

Ainsi la coordination du secteur devrait être prise en charge par la fédération nationale des associations de micro-crédit, d'un côté, positivement la fédération joue un rôle fondamental d'encouragement d'échanges

d'informations au niveau du secteur, mais le problème de base de la fédération semble être des attentes trop ambitieuses concernant son rôle .

II- les associations de micro –crédit au Maroc :

Grâce à la loi sur le micro-crédit, il existe aujourd'hui 13 associations de micro-crédits spécialisées actives au Maroc. Ces associations sont Al Amana , la Fondation Zakoura , la FBPMC , AMSSF , FONDEP , ATIL, FCA, AIMC , AMOS, AL KARAMA , INMAA , AGIMCE et AMAPPE. Tous les acteurs sont des associations décidées de poursuivre le micro-crédit séparément de la banque.

Il existe une grande disparité entre associations en point de vue taille et capacité institutionnelle aujourd'hui. L'état du secteur montre que l'activité est tirée par trois grandes associations :

- Al Amana : L'un des leaders de secteur du microcrédit au Maroc premiers en taille de portefeuille et en nombre d'emprunteur elle réalise 42% du chiffre d'affaire de secteur . L'institution a été créée avec l'assistance technique de l'ONG Américain Vita et le soutien de l'USAID

- Zakoura : la fondation a été créée en 1995 à l'initiative d'un homme d'affaire marocain MR AYOUCHE souhaitant participer au développement de son pays par l'alphabétisation et le micro –crédit, elle distribue des prêts dans une fourchette de 500 à 5000 dh pour 23 semaines .elle possède 29% DU CA de secteur.

- Fondation Banque Populaire pour le micro crédit c'est une association à but non lucratif créée par le groupe Banque Populaire pour la distribution des prêts exclus de système bancaire, elle possède 19% du chiffre d'affaire de secteur.

- Les autres associations sont FONDEP 6% du CA, ARDI 3% du CA, les 7 autres associations 1%

- ✓ Les bailleurs de fonds :

Les différents acteurs du financement de micro-crédit est

les bailleurs de fonds qui accorde les don au association de micro-crédit ; elles peuvent être classé en trois catégories : bailleurs de fonds bilatéraux, bailleurs de fonds multilatéraux et bailleurs de fonds nationaux

- ✓ Bailleurs de fonds : se composent de USAID (united states agency for international développement), l'agence canadienne de développement international, et l'agence espagnole de coopération international (AECI)
- ✓ Bailleurs de fonds multilatéraux :se composent de *Le programme de nations unis pour le développement (PNUD),la commission européenne, la banque mondiale*
- ✓ Les bailleurs de fonds nationaux ou gouvernementaux : elles sont le *FONDS HASSAN II POUR LE DEVELOPPEMENT,l'agence du nord, l'agence de développement humain.*

SECTION II : Contribution de micro-crédit a la lutte contre la pauvreté

Paragraphe I : Rôle de micro-crédit dans la lutte contre la pauvreté

1-évaluation de la pauvreté :

Les AMC bénéficient des mesures fiables au niveau de la pauvreté des clients et qu'elles cibles les plus pauvre ; l'identification des différents catégories des clients potentiels pour le niveau de la pauvreté au moment la planification de ses programmes qui permet à une institution de découvrir quels sont les services nécessaire.

2-Méthode d'évaluation :

Les méthodes d'évaluation sont :

-des études nécessitant des visites et des questionnaire.

-Des études rapides d'évaluation qui classifient les ménages en utilisant une procuracy simple ou des technique basées sur la communauté.

3- micro-crédit et la lutte contre la pauvreté :

Le micro-crédit dément le proverbe qui dit qu'on ne prête que riches, le micro-crédit ou crédit solidaire est une initiative d'organisation non gouvernementale et des banques visent rendre le crédit accessible à la population insolvable, des petites sommes d'argent sont prêtées à des courtes échéances et à de faible taux d'intérêt soit à des personnes seuls ou à des petits groupes pour qu'ils puissent exercer leur activités et promouvoir leur situation socio économiques .

Paragraphe II : impact de micro-crédit :

Au niveau des activités économiques :

- ✓ Les résultats montrent que le micro-crédit a un impact positif significatif sur le niveau des profits des investissements sur l'accès au marché, et une tendance positive mais faible sur l'emploi.

Au niveau des ménages :

- ✓ L'impact est positif sur les dépenses de consommation propre aux clients et les dépenses globales des ménages.

Au niveau de l'individu :

- ✓ Le micro-crédit a un effet positif sur la contribution au budget du ménage .en terme de perception,une majorité de client témoigne d'un changement positif de l'amélioration et d'une autonomie renforcée.

Paragraphe III : Services des associations de micro-crédit aux clients

On distingue deux formes de services des associations de micro-crédit aux clients ; les services financiers et les services non financiers

1-les services financiers :

a- population cibles :

L'AMC dispose de quatre conditions pour choisir les personnes bénéficiaires :

- ✓ La personne doit être âgée de 18 ans au moins.
- ✓ Avoir un domicile fixe et une carte d'identité.
- ✓ Jouir d'une bonne moralité

- ✓ S'engage dans un groupe de solidarité et participe aux séances de formation.

b- service financière :

- les crédits solidaires :

les AMC propose des prêts de quatre à cinq personnes, selon les associations le montant allant de 500 à 5000 dh pour 23 semaines avec un délai de grâce de 15 jours le remboursement se fait toutes les semaines au cours de réunion qui ressemble à 8 groupes

-les crédits individuels :

Il s'agit des montants s'échelonnent de 2000 à 20000 dh pour une durée de trois à 24 mois selon le montant et le choix de clients ce crédit vise généralement l'amélioration de l'habitat des clients bénéficiaires.

2- les services non financiers :

Les services non financiers prennent plusieurs formes :

- ✓ Des produits de formation destinés au micro-entrepreneur des vidéos sur support CD-ROM sont diffusés et des agents de crédits spécialement formés animent une discussion avec les clients après la diffusion de la vidéo. Ce service est facturé aux clients à un coût très faible.
- ✓ Des produits de sensibilisation des clients gratuits, sur des thèmes simples de civisme et de vie pratique

SECTION III : Perspective et obstacles de micro-crédit

Paragraphe I : les perspectives de développement de micro-crédit

Parmi les perspectives des associations de micro-crédit on peut citer :

1-la centralisation de risque :

Au fur et à mesure du développement de leurs activités les associations de micro-crédit, tout en structurant et cherchant à se professionnaliser, la méthode de rating est une grille qui offre aux AMC l'opportunité d'identifier leurs forces et leur

faiblesses dans les divers aspects de son activités et définir les axes propriétaires de développement .

2-les nouveaux produits :

✓ La micro assurance :

Les AMC poursuivent toutes les même objectifs lutter contre la pauvreté et l'exclusion, il est par conséquent souhaitable d'agir en complément pour sécuriser ces revenus face au multiples risques.

✓ Micro crédit logement :

Il vise l'amélioration des conditions de logement de certains bénéficiaires.

La transformation possible en banque ou une société de financement¹ :

Une étude diligentée par le ministère de finance est en cours, les recommandation devraient en principe être soumises en juin prochain, parmi les solution institutionnels envisagées, la première d'offrir aux AMC qui le souhaitent une intégration dans la catégorie banque, et, en l'absence de collecte de l'épargne publiques, la transformation en société de financemen

Paragraphe II : les obstacles de micro-crédit :

L'activité de micro-crédit, au Maroc , comme n'importe quel pays a connu un succès considérable mais ce succès mais n'exclut pas l'existence des obstacle,qu'on peut citer quelque :

- ✓ Les association de micro-crédit ne couvrent pas l'intégralité des régions du pays notamment les zones rurales et les urbains marginalisés
- ✓ Il existe deux grandes disparités entre associations, de point de vue taille et capacité institutionnels

CONCLUSION :

La réussite de micro-crédit au Maroc montre que le concept de l'entreprise citoyenne peut être une réalité. En effet à l'heure actuelle ou le Maroc a connu une importante transformation sur le plan socioéconomique, la microentreprise constitue à n'en pas douter une solution à la lutte contre le chômage et la pauvreté et l'atteint par les association de micro-crédit l'intégralité du pays et de toutes la population marginalisées.

BIBLIOGRAPHIE

Encadré par Mr hassan kamal ,

Mémoire de licence : micro-crédit au maroc ,année
2005/200

Wibographie :

www.leconomiste.com

www.fnam.com